

12 novembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mercredi 12 novembre 2014, à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire et à laquelle assistent Mme Michèle Massé, MM. Jacques Auger, André Deschamps et Jean-Claude Fortin, conseillers.

Absents : MM. Denis Chagnon et Michel Denicourt, conseillers.

Sont également présents : La greffière, Me Isabelle François, le directeur général M. Bertrand Déry et la trésorière, Mme Micheline Quiles.

2014-11-324 Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2014

Des copies du procès-verbal de la séance tenue le 14 octobre 2014 ont été remises à chacun des membres du conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2014 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-325 Adoption des comptes selon les listes mensuelles

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que les comptes inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés :

Chèques 43 185 à 43 208 pour un montant de : 470 552,51 \$

Chèques 43 209 à 43 268 pour un montant de : 320 990,27 \$

Comptes payables :

Chèques 43 289 à 43 416 pour un montant de : 264 550,67 \$

Comptes recevables :

Comptes 4FD000140 à 4FD000165 et 4RV000006 pour un montant de :
18 157,94 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1^{ère} période de questions.

12 novembre 2014

2014-11-326 Dépôt de documents en vertu du Règlement numéro 186

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M. Bertrand Déry, directeur général et Me Isabelle François, à titre de directrice générale adjointe ont autorisé les propositions suivantes :

- Attribution du mandat de surveillance des travaux de pavage et bordures de béton - Rue Larose phase 3 à Avizo experts-conseils de Granby pour un budget d'honoraires de 6 500\$ plus les taxes applicables tel qu'il appert de l'offre de services professionnels datée du 24 octobre 2014;
- Attribution du mandat de contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage et bordures de béton - Rue Larose phase 3 à Groupe Qualitas inc de Granby pour un budget d'honoraires de 3 950\$ plus les taxes applicables tel qu'il appert de l'offre de services professionnels datée du 28 octobre 2014;
- Attribution du mandat de surveillance et d'inspection pour un contrôle continu des travaux de réfection de la toiture du Complexe sportif auprès de Véri-Toit inc. de Rougemont selon les tarifs précisés à la soumission datée du 16 octobre 2014 à savoir de 465\$/journée complète sans limite d'heure ou de 280\$/demi-journée de 5 heures et moins;
- Acquisition de toiles imperméables pour le club de golf auprès de O.J. Compagnie de Sherrington au montant de 5 472\$ plus les taxes applicables

2014-11-327 Dépôt de documents

États comparatifs des revenus et dépenses du 2e semestre 2014

- Dépôt au conseil des états comparatifs des revenus et dépenses du 2e semestre 2014, tel qu'exigé par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

2014-11-328 Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Saint-Césaire

**TEXTE INTÉGRAL DU DISCOURS DE
MONSIEUR LE MAIRE GUY BENJAMIN,
LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2014
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE**

LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la Loi des cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport de la situation financière de notre municipalité. Vous y trouverez le résultat des états financiers de l'année 2013, un aperçu de la situation de l'année 2014 et certaines orientations générales du budget 2015.

12 novembre 2014

Discours du maire (suite)

Encore une fois cette année, je tiens à remercier tous les citoyens de nous faire confiance pour la gestion des fonds publics. C'est une responsabilité que nous prenons à cœur.

Je tiens à souligner que la Ville de Saint-Césaire se mérite, encore une fois cette année, une place enviable au palmarès des coûts municipaux compilés par La Presse-HEC Montréal en se hissant 130^e sur 769 municipalités étudiées tout en se classant au 12^e rang des municipalités de taille comparable. Ce palmarès démontre qu'à Saint-Césaire, il en coûte près de 20% moins cher pour les services municipaux que les autres municipalités de même taille.

1. ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2013

Les états financiers de l'année 2013 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. L'état des résultats nous indique un surplus d'opération de 195 402 \$.

Au cours de l'année 2013, la dette a subi une variation de 622 300 \$.

Au 31 décembre 2013, la dette à long terme se répartit comme suit :

Nouvelle Ville	6 724 100 \$
Ancienne Ville	120 000 \$
Pour un total de	6 844 100 \$

De ce montant, nous devons déduire la partie de subvention provenant de programmes provinciaux et fédéraux que nous allons recevoir qui représente un montant de 1 419 462 \$.

2. UN APERÇU DE L'ANNÉE 2014

Si la tendance se maintient, nous anticipons un surplus d'environ 400 000\$ pour l'année 2014.

❖ Voici les principales réalisations de 2014:

- Acquisition d'une scène mobile
- Travaux d'aménagement puits #5
- Travaux d'asphaltage et bordures de la rue Larose
- Réfection de la toiture au complexe sportif (travaux phase 1)
- Acquisition d'une propriété à des fins municipales
- Étude de faisabilité pour un nouvel aréna
- Harmonisation des ententes de loisirs

12 novembre 2014

- En date de ce jour, des discussions sont toujours en cours avec l'assureur pour le règlement de la réclamation de la perte du chalet du club de golf suite à l'incendie survenu l'année dernière.

❖ **Service de l'urbanisme :**

- 15 nouveaux logements, dont 2 maisons unifamiliales, 2 maisons multifamiliales de 6 logements.
- Il y a eu 362 permis généraux émis jusqu'à présent pour l'année 2014 ainsi que 16 permis de lotissement.
- Environ 7 terrains sont encore disponibles sur les avenues Bienvenue et Denicourt pour la construction d'habitations unifamiliales isolées de 1 à 2 étages et d'habitations jumelées de 2 étages.
- La construction de maisons en rangée dans la phase II et III de la rue Larose suit son cours. Il reste environ 23 terrains à construire.
- Sur l'avenue Viens, il reste 2 terrains vacants pour la construction d'habitations bifamiliales, trifamiliales et multifamiliales.

3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016

Le programme triennal des dépenses en immobilisations prévoyait une somme de 594 525 \$ pour l'année 2014. Des dépenses de plus de 700 000 \$ ont été réalisées pour différentes immobilisations.

4. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En conformité avec l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les informations concernant la rémunération des membres du Conseil de la Ville de Saint-Césaire pour l'année se terminant au 31 décembre 2014.

MAIRE	Rémunération	15 654,18 \$
	Allocation	7 827,09 \$
CONSEILLER	Rémunération	6 115,73 \$
	Allocation	3 057,86 \$

À la MRC de Rouville, le maire reçoit un salaire de base de 3 726,74 \$ et 146,16 \$ par séance de chacun des comités dont il fait partie.

12 novembre 2014

Discours du maire (suite)

5. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose, comme l'exige la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant, pourvu que l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

6. ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2015

En décembre, lors d'une séance extraordinaire, nous procéderons à l'adoption du budget de l'exercice financier 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

La dette à long terme au 31 décembre 2014 devrait se répartir comme suit après un remboursement de 730 400 \$:

Nouvelle Ville	6 050 800 \$
Ancienne Ville	62 900 \$
Pour un total de	6 113 700 \$

De ce montant, nous devons déduire la partie de subvention provenant de programmes provinciaux et fédéraux que nous allons recevoir et qui représente un montant de 1 212 900 \$.

Projets 2015

- Études pour la gestion de l'eau potable suivent leurs cours
- Mise à jour de l'usine d'épuration des eaux usées
- Réfection de l'enveloppe extérieure du Complexe Sportif (travaux phase II)
- Développement résidentiel et économique
- Discussions avec la Commission scolaire et le ministère de l'Éducation, des loisirs et des sports au sujet d'un projet d'agrandissement de l'école primaire

7. CONCLUSION

Je souhaite la bienvenue aux gens qui ont été embauchés au cours de l'année tels que Madame Lyne Jacques, commis à la taxation et Monsieur Étienne Chassé, directeur du service incendie. Je suis heureux de les accueillir dans notre équipe. Durant l'année 2014, Monsieur Jacques Bienvenu a pris une retraite bien méritée.

12 novembre 2014

Discours du maire (suite)

Je remercie également tous les membres du Conseil municipal pour leur disponibilité et leur soutien dans les différents dossiers de la Ville.

J'exprime ma reconnaissance envers tous les employés de la Ville pour leur bon travail année après année. Merci à chacun d'entre eux pour leur dévouement, leur implication et leur professionnalisme.

En terminant, je tiens également à remercier tous les bénévoles qui travaillent toujours aussi fort tout au long de l'année dans les différents organismes et comités de la Ville de Saint-Césaire. Sans eux et sans elles, la vitalité de la ville de Saint-Césaire ne serait pas la même. Merci à nouveau tous les citoyens qui nous refont confiance pour la saine gestion de la municipalité.

Guy Benjamin
Maire

2014-11-329 Publication du discours du maire

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu que le discours du maire sur la situation financière de la municipalité soit publié sur le site web de la Ville et dans le journal municipal « Ville en Mouvement » de décembre-janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-330 Procédures de recouvrement pour taxes impayées / Mandat à Dunton Rainville

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de mandater Dunton Rainville avocats pour entreprendre les procédures judiciaires nécessaires pour le recouvrement des taxes impayées, le tout selon les instructions de la Ville de Saint-Césaire;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-331 Radiations de factures diverses / Autorisation

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'autoriser la trésorière adjointe à radier des livres un montant de 1 175,30\$ et les intérêts s'y rapportant provenant de factures diverses, le tout tel que prévu sur la liste préparée par la trésorière adjointe en date du 6 novembre 2014;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 novembre 2014

2014-11-332 Acquisition de la rue Larose phase 3 - Mandat à un notaire

Considérant que les travaux de la phase 3 de la rue Larose ont été complétés;

Considérant que l'entente des travaux municipaux signée avec le promoteur prévoit l'acquisition par la Ville de cette partie de rue;

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de retenir les services de l'étude Denicourt pour la rédaction de l'acte de vente par Claude Généreux à la Ville de Saint-Césaire du lot numéro 4 136 514 formant l'assiette de la rue Larose phase 3. Cette vente est faite au prix de 1\$.

Que le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les documents relatifs à cette transaction. Tous les frais de ce mandat seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-333 Pacte rural – projet de scène extérieure mobile / Adoption du rapport final

Considérant qu'une convention relative à l'octroi d'une aide financière a été convenue entre la MRC de Rouville et la Ville de Saint-Césaire pour le projet d'acquisition d'une scène extérieure mobile dans le cadre du Pacte rural;

Considérant que le projet a été réalisé dans l'échéancier déposé et que le rapport final d'activités a été remis aux membres du conseil;

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'adopter le rapport final d'activités qui fait état de la réalisation du projet d'acquisition d'une scène extérieure mobile selon les modalités convenues à la convention relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du pacte rural 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 novembre 2014

2014-11-334 Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont-Saint-Césaire – Prévissions budgétaires 2015 / Approbation

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'accepter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont/Saint-Césaire pour l'année 2015, au montant de 799 780 \$, et que la participation de la Ville de Saint-Césaire à la quote-part est de 264 375,73 \$, de ce montant, 78 732,35 \$, représentant 9,84% dudit budget, est applicable à la compagnie Bonduelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-335 Répartition des coûts d'exploitation 2013 – Rapport amendé / Correction de la résolution 2014-10-301

Considérant que la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire a produit le 3 novembre dernier, un rapport amendé des coûts d'exploitation postérieurement à l'adoption de la résolution municipale de répartition des coûts d'exploitation pour l'année 2013;

Considérant que le rapport amendé stipule qu'un montant de 24 399 \$ est remis à la Ville de Saint-Césaire relativement à la quote-part des coûts réels d'exploitation qui sont moins élevés que prévus par rapport au budget 2013;

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu que la résolution 2014-10-301 soit corrigée afin de prendre en compte les valeurs du rapport amendé à l'effet qu'un montant de 24 399 \$ remboursé par la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Rougemont – Saint-Césaire, soit transféré au surplus accumulé affecté de la Ville de Saint-Césaire afin de parer à l'éventualité où des bris majeurs pourraient amener un dépassement des coûts prévus au budget d'exploitation de la Régie et/ou prévoir la mise à niveau des ouvrages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-336 Nomination d'un 2^e substitut à la Régie d'assainissement des eaux usées

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu que Denis Chagnon, conseiller soit nommé comme deuxième substitut à la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Rougemont / Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 novembre 2014

2014-11-337 Soumission pour le réaménagement de la voûte des archives

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de retenir la proposition de FD JUL inc. pour le réaménagement de la voûte des archives à l'hôtel de ville en faisant l'acquisition d'un système mobile manuel et fixe, le tout tel qu'il appert de la soumission du 6 juin 2014 au montant de 10 890,79\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-338 Acquisition d'une solution logicielle pour l'implantation d'un conseil sans papier

Considérant que le conseil municipal veut se doter d'une solution logicielle pour tenir les réunions de conseil et les comités avec le minimum de papier;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu de procéder à l'acquisition du logiciel Conseil sans papier auprès de ICO Technologies inc. de Shawinigan, au montant de 5490\$ plus les taxes applicables, pour l'acquisition du logiciel, du sommaire décisionnel et des licences additionnelles.

Il est également résolu d'autoriser le contrat de support et de mise à jour au montant de 996\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-339 Acquisition de tablettes informatiques

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'acquérir dix (10) tablettes informatiques Apple – Ipad Air avec étui et configuration auprès de Rive-tech informatique inc. de Saint-Mathias-sur-Richelieu au montant de 6 310\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-340 Achat de billets pour le spectacle-bénéfice de la Maison de la culture au Cœur de la Montérégie

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'autoriser les membres du conseil qui le désirent, à participer à l'activité bénéfice de la Maison de la culture Au Cœur de la Montérégie, organisme à but non lucratif, et d'autoriser l'achat de six (6) billets à 35\$ chacun et d'un billet à 200\$ pour le spectacle-bénéfice qui aura lieu le 15 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 novembre 2014

2014-11-341 Demande d'appui financier / Opération Nez Rouge

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'accorder un appui financier de 150 \$ à l'organisme Opération Nez rouge, secteur Granby, couvrant le territoire de Saint-Césaire. Et que ce montant soit payé à même les profits de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-342 Centre d'Action Bénévole de Saint-Césaire - Guignolée 2014 / Appui

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'accepter de fournir au Centre d'Action Bénévole de Saint-Césaire, 2 panneaux-réclame, de format 4' x 8', annonçant la journée de la Guignolée à Saint-Césaire de même que le prêt du garage de l'aréna du 10 novembre au 20 décembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-343 Demande de la Fondation des Enfants de l'Opéra

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu de verser un montant de 400\$ à la Fondation des Enfants de l'Opéra, organisme à but non lucratif, pour une levée de fonds se tenant le 7 décembre prochain. Ce montant sera prélevé à même les profits de l'omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-344 Acquisition d'une scie de sauvetage

Considérant la recommandation du directeur du service incendie, Étienne Chassé, de procéder au renouvellement d'équipement pour les besoins du service;

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'acquisition d'une scie de sauvetage auprès de Boivin & Gauvin de l'Ancienne-Lorette au montant de 1730\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-345 Entente intermunicipale pour la fourniture d'un radar portatif entre Ville de Saint-Césaire et Ange-Gardien / Autorisation de signature

Considérant qu'une entente intermunicipale pour la fourniture d'un radar portatif est intervenue en 2011 entre les municipalités de Marieville, Saint-Paul d'Abbotsford, Ange Gardien et Saint-Césaire;

12 novembre 2014

Considérant que les municipalités de Marieville et de L'Ange-Gardien se sont retirées de l'entente en mai dernier et que les parts de ces dernières ont été rachetées par les municipalités de Saint-Césaire et d'Ange-Gardien ;

Considérant qu'une nouvelle entente doit être signée entre les municipalités d'Ange-Gardien et de Saint-Césaire pour convenir des modalités relatives au radar portatif :

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'autoriser que le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les documents relatifs à l'entente entre L'Ange-Gardien et la Ville de Saint-Césaire pour la fourniture d'un radar portatif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-346 Politique en matière de santé et sécurité des travailleurs incendie

Considérant que, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de couverture de risque, chaque municipalité doit mettre en place un comité de santé et sécurité spécifique au service de sécurité incendie;

Considérant qu'une politique en matière de santé et sécurité au travail pour le service de sécurité incendie a été déposée par Étienne Chassé, directeur du service;

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'adopter la Politique en matière de santé et sécurité au travail déposée en novembre 2014 pour le service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-347 Travaux de pavage, trottoirs et bordures de béton 2013 - Transaction avec l'entrepreneur général Sintra inc. Région Montérégie / Autorisation

Considérant le règlement intervenu entre Sintra inc. Région Montérégie et la Ville de Saint-Césaire dans le règlement d'un litige relativement à des retenues relatives aux déficiences des travaux de pavage et de trottoirs dans le cadre des divers travaux réalisés en 2013;

En conséquence :

12 novembre 2014

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'autoriser monsieur Guy Benjamin, maire et madame Isabelle François, greffière à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, le document de transaction accepté par Sintra inc., Région Montérégie et la Ville de Saint-Césaire afin de régler le litige pour une retenue de 20 000\$, taxes en sus, et de procéder à la remise du reliquat de la retenue contractuelle au montant de 40 262,48 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes du document de transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-348 Entente intermunicipale relative au rang des Écossais avec Sainte-Brigide – prévisions budgétaires 2015 / Approbation

Considérant l'entente intermunicipale entre la municipalité de Sainte-Brigide et la Ville de Saint-Césaire relative à l'entretien du rang des Écossais;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire assume 50% des coûts réels des travaux de rapiéçage;

Considérant les prévisions budgétaires 2015 pour le rapiéçage mécanisé d'environ 220 mètres linéaires du rang des Écossais sont établies à 3100\$;

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2015 communiquées par la municipalité de Sainte-Brigide concernant l'entretien du rang des Écossais pour la part assumée par la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-349 Travaux de raccordement du puits 5 - Décompte numéro 1 / Paiement à MPECO inc.

Considérant la recommandation de paiement numéro 1 transmise par Philippe Barcelo, ingénieur chargé de projet auprès d'Axor experts conseil, maître d'œuvre;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de payer à MPECO inc., un montant de 96 197,40 \$ plus les taxes applicables, ce montant incluant une retenue de 10 %, à titre de décompte progressif no 1 pour les travaux de raccordement du puits no 5, le tout tel qu'il appert de la recommandation d'Axor experts conseils datée du 4 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 novembre 2014

2014-11-350 Aide financière octroyée dans le cadre du Programme de Rénovation Québec 2013-2014, à l'égard du 1360-1362, rue Saint-Georges – Paiement

Considérant la résolution 2014-04-111 confirmant l'aide financière pour le projet soumis au 1360-1362, rue Saint-Georges;

Considérant le certificat de fin des travaux émis par le fonctionnaire désigné de la Ville;

En conséquence:

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder au paiement de la somme de 40 000 \$ pour le projet de rénovation du 1360-1362, rue Saint-Georges représentant le montant de l'aide financière prévue dans le cadre du Programme de Rénovation Québec 2013-2014, le tout tel que recommandé dans le certificat de fin des travaux du 28 octobre 2014 signé par Catherine Rochefort.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-351 Congédiement de l'employé municipal 0006-0611

Considérant que l'employé municipal 0006-0611 était dans sa période de probation dans un poste de col blanc;

Considérant que l'employé ne rencontre pas les exigences liées au poste d'emploi;

Considérant que l'employé a été informé des attentes de ses supérieurs;

Considérant qu'après analyse et discussion, le directeur général ne recommande pas la permanence de l'employé numéro 0006-0611.

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de mettre fin au lien d'emploi avec l'employé municipal identifié par le numéro 0006-0611 en date du 5 novembre 2014 (qu'il convient de ne pas nommer en raison du caractère public de la résolution mais dont tous les membres du conseil présents connaissent l'identité).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-352 Grille de tarification des activités sportives à l'aréna / Approbation

Considérant la nouvelle grille de tarification des activités sportives offertes à l'aréna Guy-Nadeau déposée par Guy Patenaude, directeur des loisirs;

12 novembre 2014

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'approuver, telle que déposée, la tarification des activités sportives offertes à l'Aréna Guy-Nadeau à compter du 6 janvier 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-353 Ajustement de la grille salariale camp de jour 2015 / Approbation

Considérant la recommandation de Guy Patenaude, directeur des loisirs;

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que la grille salariale des emplois saisonniers pour le camp de jour été 2015 des loisirs de Saint-Césaire, soit approuvée telle que déposée le 19 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-354 Ajustement de la grille salariale pour le secteur aquatique / Approbation

Considérant la recommandation de Guy Patenaude, directeur des loisirs;

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu que la grille salariale des emplois saisonniers pour le secteur aquatique, effective au 1^{er} janvier 2015, soit approuvée telle que déposée le 15 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-355 Acquisition d'équipements pour le Complexe sportif (tables, chaises, chariots)

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'autoriser l'achat d'un ensemble de 21 tables et d'un chariot de qualité commerciale de marque Lifetime, d'un chariot pour table de marque Lifetime et de 50 chaises pliantes, le tout auprès du marchand Costco, pour un montant de 3 842,48\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-356 Embauche au poste de serveur-préparateur d'aliment (sur appel)

Considérant la recommandation de Guy Patenaude, directeur du Service des loisirs;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

12 novembre 2014

Et résolu de procéder à l'embauche, sur une base temporaire, de madame Nathalie Gauthier au poste de serveur et préparateur d'aliments au restaurant de l'Aréna Guy-Nadeau pour la saison 2014-2015. Il s'agit d'un poste à temps partiel sur appel selon l'horaire déterminé par le service des Loisirs. La rémunération est établie selon la fiche d'intégration salariale et correspond à la classe 3, échelon 4, de la grille salariale en vigueur des emplois de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-357 Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 138 relatif à l'utilisation extérieure de l'eau

Avis de motion est donné par M. Jacques Auger, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, tenue un jour ultérieur, un règlement afin de modifier le règlement numéro 138 relatif à l'utilisation extérieure de l'eau par le retrait de l'article 10 et préciser que le règlement ne sera plus applicable par les agents de la Sûreté du Québec.

2014-11-358 Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 136 sur les nuisances

Avis de motion est donné par M. Jacques Auger, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, tenue un jour ultérieur, un règlement afin de modifier le règlement numéro 136 sur les nuisances afin de permettre aux agents de la Sûreté du Québec une compétence relative aux bornes-fontaines.

2014-11-359 Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 152 concernant la circulation et le stationnement

Avis de motion est donné par M. André Deschamps, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, tenue un jour ultérieur, un règlement afin de modifier le règlement numéro 152 concernant la circulation et le stationnement afin d'autoriser un fonctionnaire municipal désigné à émettre un constat de stationnement et d'appliquer certaines dispositions du code de la sécurité routière.

2014-11-360 Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 229 pour effectuer l'implantation et l'installation des plaques signalétiques de numéros civiques sur le territoire rural de la Ville de Saint-Césaire et sa tarification

Avis de motion est donné par M. André Deschamps, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, tenue un jour ultérieur, un règlement afin de modifier le règlement numéro 229 pour effectuer l'implantation et l'installation des plaques signalétiques de numéros civiques sur le territoire rural de la Ville de Saint-Césaire et sa tarification afin de préciser la tarification pour les propriétés partageant plus d'un numéro civique sur un même poteau.

12 novembre 2014

2014-11-361 **Handi-Bus – Grille tarifaire 2015 / Adoption**

Considérant que les administrateurs du transport adapté Handi-Bus inc. ont adopté la résolution 2014-058 concernant la grille tarifaire 2015;

Considérant que le Conseil, en vertu de l'article 48.41 de la Loi sur les transports, L.R.Q. chapitre T-12, doit approuver par résolution la nouvelle grille tarifaire de Handi-Bus inc. qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'approuver la grille tarifaire 2015 de Handi-Bus, ci-dessous, pour le service de transport adapté :

GRILLE TARIFAIRE 2015 – HANDI-BUS

Destination	1^{er} janvier 2015
BILLETS UNITAIRES	
Intra zone 1	Gratuit*
Intra zone 2 Marieville	Gratuit*
Intra zone 2 ou 3	4,50 \$
Zone 2 vers zone 1 ou zone 3 vers 2 ou vice-versa	5,00 \$
Zone 3 vers zone 1 vice-versa	5,50 \$
Zone 1 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	7,00 \$
Zone 2 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	7,50 \$
Zone 3 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	8,50 \$
Zone 1 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	8,00 \$
Zone 2 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	8,50 \$
Zone 3 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	9,00 \$
Zone 1 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	10,00 \$
Zone 2 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	10,50 \$
Zone 3 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	11,00 \$
Zone 1 vers zone 7 Granby	11,00 \$
Zone 2 vers zone 7 Granby	10,50 \$
Zone 3 vers zone 7 Granby	10,00 \$
LIVRET	
Livret de 20 billets de 2,00 \$	36,00 \$
Livret de 20 billets de 0,50 \$	9,00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	45,00 \$
LAISSEZ-PASSER/CARTE MENSUELLE	
Carte mensuelle intra zone 1, 2 et 3 – Handi-Bus	117,50 \$

Zone 1 : Chambly, Richelieu, Carignan

Zone 2 : Saint-Mathias-sur-Richelieu, Marieville

Zone 3 : Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont, Saint-Césaire

Zone 4 : Saint-Jean-sur-Richelieu

Zone 5 : Longueuil (arr. Greenfield Park, arr. St-Hubert et Vieux-Longueuil) + Couronne Sud

Zone 6 : Montréal (arr. Plateau Mont-Royal) + Montréal métropolitain

Zone 7 : Granby

*La gratuité est offerte aux usagers des municipalités de Chambly, Richelieu, Carignan et Marieville sur leur secteur uniquement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 novembre 2014

Lecture de la correspondance.

2e période de questions.

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

Me Isabelle François
Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2014-11-325, 2014-11-326, 2014-11-329, 2014-11-330, 2014-11-331,
2014-11-332, 2014-11-334, 2014-11-337, 2014-11-338, 2014-11-339,
2014-11-340, 2014-11-341, 2014-11-342, 2014-11-343, 2014-11-344,
2014-11-347, 2014-11-348, 2014-11-349, 2014-11-350, 2014-11-353,
2014-11-354, 2014-11-355, 2014-11-356.

Micheline Quilès
Trésorière